

# Assemblée générale de l'AJEF

du vendredi 23 avril 1999

Mesdames, Messieurs,

Les anniversaires sont l'occasion d'une petite pause, d'un regard sur le passé. Celui que nous fêtons aujourd'hui, en plus de la joie qu'il procure, est marquant à plus d'un titre. Les projets d'avenir sont d'ailleurs toujours présents, tant il est vrai qu'un anniversaire est une étape et non un but dans la vie d'une personne ou d'une association.

L'époque qui vit naître l'association jurassienne d'économie forestière coïncida avec la création du canton du Jura, après le plébiscite du 23 juin 1974, et parallèlement à la mise en place des institutions qui allaient régir notre jeune république.

C'est à l'initiative de l'association des Franches-Montagnes que se sont retrouvés pour une séance commune, à l'hôtel de la Poste à Glovelier, le 23 juin 1977, les représentants des comités des trois associations régionales.

Après une discussion nourrie, au cours de laquelle les disparités entre associations sont largement mises en évidence, les personnes présentes admettent à l'unanimité la nécessité d'une organisation faîtière, dans le sens d'une fédération des associations existantes.

Pour atteindre cet objectif, il fut proposé de constituer un groupe de travail, comprenant des représentants des trois associations régionales. J'ai plaisir à vous rappeler sa composition :

- Association Delémont et Val-Terbi :
  - Charles Duplain, Undervelier, président
  - François Bachmann, Delémont
  - Arthur Schaller, Vicques
- Association des Franches-Montagnes :
  - Philippe Gigandet, Tavannes
  - Raymond Beaume, Les Breuleux
  - Georges Queloz, St-Brais
- Association Ajoie/Clos-du-Doubs :
  - Charles Frund, Porrentruy
  - René Domont, Courtedoux
  - Auguste Petignat, Miécourt
  - Elie Maillard, Fontenais, secrétaire
- Représentant de la Direction des Forêts :
  - Jean-Pierre Farron, Delémont.

Après deux ans de labeur, n'exigeant pas moins de 22 séances, M. Charles Duplain et ses collègues du comité de coordination portent sur les fonds baptismaux les fruits de leurs réflexions. Alors qu'on ne parle qu'au singulier de la forêt jurassienne, il y a pourtant une foule de propriétaires, de nombreuses bourgeoisies et 83 communes, Vellerat ayant adhéré tout de suite. Il y a pour le moins 4 forêts jurassiennes ; celle d'Ajoie, celle du Doubs, celle des pâturages boisés des Franches-Montagnes et celle et de la vallée de Delémont.

Nous allons donc vivre un après-midi historique, puisque pour la première fois dans notre histoire, la défense et l'illustration de la forêt jurassienne prennent figure et accèdent à leur personnalité propre.

C'est donc dans ces sentiments que le 23 mars 1979, dans la halle d'Undervelier, commune de Charles Duplain, président du comité provisoire et de coordination, se déroulait une assemblée que l'on peut qualifier d'historique. Nous assistions en effet à l'assemblée constitutive de l'AJEF, Association jurassienne d'économie forestière. La nouvelle situation politique liée à la création de la République et canton du Jura a fait prendre conscience aux propriétaires de forêts de la nécessité de se grouper afin de défendre leurs intérêts et de promouvoir les valeurs idéales de la forêt.

Une association forte, fonctionnelle et efficace : voilà ce que veulent ses promoteurs. Une association à la dimension de notre canton capable de maîtriser dans les meilleures conditions l'ensemble des problèmes forestiers. La définition d'une politique forestière cohérente est pour nous une tâche prioritaire.

Après avoir accepté les statuts de la nouvelle AJEF, les organes de la première législature sont désignés tacitement. Voici qu'elle en était la composition :

- Président : votre serviteur
- Ass. D'Ajoie et Clos-du-Doubs : Charles Frund, Auguste Petignat, Ernest Cerf.
- Ass. Delémont Val-Terbi : Charles Duplain, vice-président, François Bachmann, Germain Kottelat
- Ass. Franches-Montagnes : Philippe Gigandet, Raymond Aubry et Michel Aubry.
- Service des Forêts : Jean-Pierre Farron.

Avant que ne se termine cette mémorable assemblée, de nombreux invités se sont exprimés. Tous surent admirablement féliciter et rendre un vibrant hommage au groupe de travail qui a mis sur pied notre association et chacun forme des vœux pour que vive et prospère l'Association jurassienne d'économie forestière.

A cette occasion, il est aussi décidé d'adhérer à l'Association suisse. Cette volonté se concrétise le 26 octobre 1979 à Berne. Le petit dernier, 23<sup>ème</sup> du nom, fait son entrée au sein de la grande famille des associations suisses. C'est par de chaleureux applaudissements que ce nouveau membre, réputé pourtant turbulent, est accueilli.

Le 17 avril 1979, le comité fraîchement élu, se réunit pour la première fois.

La matière à traiter est abondante. Il faudra procéder par étape et par priorité. D'abord, constitution du bureau.

Il s'agit aussi de désigner un secrétaire-caissier. Trop d'inconnues existant, une solution intermédiaire est retenue pour un an, afin de déterminer l'ampleur du travail. Le vœu est émis que cet intérim soit assuré par Marcel Godinat et les travaux administratifs par le personnel de Porrentruy. Voilà un provisoire qui dure !

Il n'est pas dans mon intention de rendre compte à cette tribune de la multitude des tâches auxquelles la toute jeune association doit faire face.

Je vais tout de même tenter d'en énumérer quelques-unes, d'une manière très succincte.

Une de ces tâches prioritaires est la prise en charge de l'apprentissage de forestiers-bûcherons et l'organisation des examens. Pour mettre en place un suivi correct concernant la formation

professionnelle de la main-d'œuvre forestière, un groupe de travail composé de représentants de l'AJEF, du service des forêts et de la formation professionnelle est créé.

Nous avons également organisé de nombreuses séances avec les représentants de la HESPA. Les contacts, souvent ardu (je vois encore M. Boss avec son petit sourire narquois), finalement aboutissent à la conclusion de contrats tout à fait satisfaisants pour notre association. C'est grâce à ses activités commerciales, et ceci il est important de le souligner, que la situation financière de l'AJEF est rapidement devenue confortable. Ce qui a permis par la suite de consentir des investissements très importants. Remercions au passage tous ceux qui ont bien joué le jeu.

Dès le début de nos activités, nous avons voué un soin tout particulier à nouer des contacts réguliers avec les scieurs jurassiens qui sont nos partenaires privilégiés. Les intérêts des uns et des autres pouvant être divergents, il n'est pas toujours aisé de trouver les compromis qui puissent satisfaire chacun. Indépendamment du fait qu'il existe parfois des tensions, que l'on constate une augmentation des volumes de bois exporté en grumes, nous avons tous intérêt à privilégier la transparence afin de maintenir une industrie de première transformation de proximité la plus performante possible.

La création du fonds d'entraide jurassien pour la formation professionnelle de la main-d'œuvre forestière répond pleinement aux objectifs des promoteurs. Avec les nouvelles directives en matière de sécurité, le fonds sera probablement encore plus sollicité que par le passé.

L'AJEF, dans les années 1983-1985, élabore un projet de centre de valorisation de produits ligneux.

Ce projet comprend trois filières.

La première devait consister à produire du charbon de bois.

La deuxième s'appliquerait à faire façonner le bois en copeaux pour le chauffage.

La troisième utiliserait les déchets d'écorce, de sciure, de même que les boues d'épuration pour fabriquer du compost.

On constate que deux projets ont été, pour le moment du moins, abandonnés. Par contre, le chauffage au bois est en train de prendre un essor que nul n'aurait imaginé à l'époque. J'ai en effet constaté que, dès le début, c'est-à-dire il y a 20 ans, on parlait déjà de chauffage au bois.

Le 26 avril 1985, l'AJEF est particulièrement fière et satisfaite d'assister à la constitution de Lignum-Jura et présente ses meilleurs vœux au nouveau-né qu'elle a partiellement engendré.

L'AJEF a toujours voué un soin particulier aux conditions d'emploi de la main-d'œuvre. Nous le manifestons régulièrement dans le cadre d'informations à nos membres. Qu'il s'agisse d'application d'ordonnances ou de sécurité du travail. Dès les années 1980, nous avons recherché une politique commune avec l'Office des assurances sociales concernant le chômage-intempéries.

1988 est certainement un des grands millésimes de l'AJEF. Les travaux du comité sont essentiellement axés sur la création de Thermobois :

- Elaboration des statuts

Voilà, Mesdames et Messieurs, un très bref survol qui n'est finalement qu'un pâle reflet de l'intense activité déployée par l'AJEF au cours de ces 20 ans.

Je puis vous assurer, et ceci dit sans forfanterie, que l'association jurassienne s'est illustrée au niveau suisse comme étant une des associations des plus actives et des plus efficaces et en est devenue un des fleurons.

Une telle réussite, nous la devons à vous, les membres, qui avez régulièrement accepté de ratifier les propositions du comité en sachant prendre les risques au bon moment.

Nous la devons également aux membres du comité qui se sont succédés durant ces 20 ans et qui m'ont épaulé de manière constante et positive durant cette longue période.

Nous le devons aussi aux commissions qui ont maintenant atteint leur rythme de croisière et qui font preuve d'une grande efficacité.

Nous le devons encore aux proches collaborateurs, l'équipe administrative de Beausite. Permettez que je cite Michel Monnin, qui a repris une partie de l'animation depuis que Marcel Godinat a dû consacrer davantage de temps à Thermobois, et maintenant à Thermoréseau.

Nous le devons indéniablement à Charles Frund, fidèle des fidèles, dès la première heure, qui assume depuis plusieurs années la tenue des procès-verbaux du comité et des assemblées, de même que la correspondance et les convocations.

Nous serons, j'en suis persuadé, tous d'accord pour reconnaître, avec une unanimité parfaite, qu'un tel rayonnement, nous le devons à Marcel Godinat. Il n'a pas seulement les idées, il a aussi le désir, la pugnacité de les réaliser. Je puis vous assurer, pour l'avoir côtoyé souvent, que, parfois, la seule volonté n'aurait pas suffi. Il a fallu de l'opiniâtreté, de la détermination, voire de l'acharnement, pour conduire à chef certains projets.

En conclusion, je crois pouvoir dire que nous avons essayé de concrétiser au mieux les objectifs définis par le groupe de travail qui avait jeté les bases de l'AJEF en 1977.

Le Président

Martin OEUVRAY

Chevèze, 23 avril 1999